MAIRIE de LA VALLEE
CHARENTE-MARITIME

# RECENSEMENT DECLARATION

# « SECHERESSE 2026 »

/!\ IMPERATIVEMENT avant le 15 novembre 2026 /!\

- Déclarer les dégâts à votre assurance
- Compléter l'imprimé de déclaration
- Fournir les photos et descriptifs des dégâts constatés

Document à retourner soit :

- par e-mail à l'adresse mairie@la-vallee17.fr
- ou par voie postale à : Mairie – 1 rue Paul Burgaud – 17250 LA VALLÉE